

M. GRAY: On aurait dû certes mettre des copies à la disposition des membres du comité. Pour ma part, je suis contre toute cette façon d'agir.

Le PRÉSIDENT: Moi aussi. Je suis tout à fait convaincu de son irrégularité. J'ai exprimé cet avis à la dernière séance, mais le comité l'a rejeté. Je tiens à tirer cela au net.

L'hon. M. STEWART: Je tiens à exprimer immédiatement l'avis contraire. La lecture de l'exposé modéré, conciliant du président du Conseil de régie justifie pleinement l'attitude et la décision prise par le comité, lors de sa dernière séance.

Le PRÉSIDENT: Sans doute.

L'hon. M. STEWART: C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet. J'aurais voulu que le président s'étendît un peu plus...

L'hon. M. HOWE: Minute, s'il vous plaît.

L'hon. M. STEWART: Permettez-moi d'exprimer ma façon de voir et je reprendrai mon siège.

L'hon. M. HOWE: Merci.

L'hon. M. STEWART: J'aurais voulu que le président s'étendît un peu plus sur le partage des fonctions entre lui et le président du réseau, et sur la carence de publicité autour des affaires du réseau national. Le ministre a mentionné ces choses et elles sont consignées au hasard. C'est le seul point sur lequel l'exposé aurait pu être amplifié à certains égards, car on dit que la division des fonctions entre le président des régisseurs et le président du réseau a été opérée de façon à créer des entraves et des embarras et était contraire à une heureuse exploitation. Je voudrais obtenir plus de précisions sur la façon avec laquelle cela s'est accompli, si cela est arrivé avec la coopération du président, s'il y avait une entente...

Le PRÉSIDENT: Mais, monsieur Stewart...

L'hon. M. STEWART: ...s'il s'est produit quelque perturbation réelle.

M. BEAUBIEN: Ces remarques sont irrégulières.

Le PRÉSIDENT: A l'ordre! Monsieur Stewart, on a dit clairement au comité à sa dernière séance...

M. BEAUBIEN: Je parle sur une question de règlement et je devrais avoir la parole le premier.

L'hon. M. STEWART: Je veux simplement achever mon exposé.

Quelques hon. MEMBRES: A l'ordre! A l'ordre! La question de règlement, d'abord.

M. BEAUBIEN: Monsieur le président, il a été réglé à la dernière séance, malgré ma protestation, que M. Fullerton, président du conseil de régie ferait aujourd'hui un exposé devant le comité.

Le PRÉSIDENT: Fort bien.

M. BEAUBIEN: Et que le ministre des Chemins de fer et du Transport aurait le droit de répliquer. Le président du conseil de régie a présenté son exposé et le ministre est prêt à faire le sien, et à cela se bornent les instructions concernant les délibérations données au président par le comité.

Le PRÉSIDENT: C'est exact.

M. BEAUBIEN: Il ne devrait pas aller plus loin. Toute cette procédure est irrégulière, mais puisque le comité a décidé de recevoir ces deux exposés, il faut les écouter, mais nous ne devrions pas aller plus loin.

Le PRÉSIDENT: L'appel au règlement est tout à fait bien fondé.

M. MAYBANK: Au sujet de l'appel au règlement, je crois qu'il a été clairement spécifié à notre dernière réunion que lorsque nous en serions arrivés là nous verrions si d'autres questions pourraient être posées ou non. Autant que je me souviens, ceux qui approuvaient les exposés laissaient entendre en même

[L'hon. C. P. Fullerton.]